



DÉCIDÉMENT, FORCE DOIT RESTER À LA LOI !

Les membres du « Comité de Suivi », réunis le 23 mai, ont jugé sévèrement le projet du MEDEF du 18 avril, même assorti du Fonds de Professionnalisation du Ministre de la Culture.

Ils appellent à une conférence de presse le 31 mai, afin d'annoncer la suite concrète qu'ils entendent donner à cette appréciation négative.

Pour nous, la seule issue possible maintenant à la crise qui a explosé le 26 juin 2003 est l'adoption rapide par le Parlement de la Proposition de Projet de Loi élaborée au sein du « Comité de Suivi », et qui a été co-signée par plus de 470 députés et sénateurs. Plus aucun motif d'atermoiement ne subsiste. Aujourd'hui, cette loi doit être adoptée avant la fin de la session parlementaire actuelle.

En effet, les négociations au sein de l'Unedic sont terminées. Le protocole du MEDEF n'a à ce jour reçu la signature d'aucune organisation syndicale. Au demeurant, il entraînerait l'exclusion de toute indemnisation de milliers de professionnels confirmés. Le Fonds annoncé par le gouvernement pourrait en sauver quelques-uns, au moins temporairement, mais au prix d'un système de protection sociale à deux vitesses et d'un transfert progressif de la solidarité interprofessionnelle sur le budget de la nation.

Il convient de rappeler que le Parlement est intervenu en 2002, en catimini et en plein cœur de l'été pour doubler les cotisations des salariés et des employeurs de nos secteurs d'activité.

Les élus de la nation ont, aujourd'hui, la responsabilité de définir le cadre minimal qui permettra une vraie négociation et une réforme de l'assurance chômage indispensable pour assurer aux professionnels du spectacle privés d'emploi un système pérenne et équitable de revenu de remplacement.

Paris, le 24 mai 2006

- **Pour vous tenir informés à tout moment de l'actualité sociale, notre Fédération met à votre disposition :**

Son site internet au
www.fnsac-cgt.com

Sa messagerie vocale au
01 48 03 87 76

FNSAC 14-16, rue des Lilas 75019 PARIS – Tel. : 01 48 03 87 60
Email : cgtspectacle@fnsac-cgt.com